

Communiqué de presse

Rennes, le 25 janvier 2016

Bretagne : Banques et associations de consommateurs partenaires

- Le Comité des banques FBF et la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) / CTRC de Bretagne signent un partenariat.
- Des sessions de sensibilisation et d'information sur les services de banque au quotidien seront organisées à Brest, Lorient et Rennes pour les représentants des associations adhérentes.
- Les associations seront dotées de guides pédagogiques par la FBF (le droit au compte, le paiement sans contact...)

Yann Lejolivet, Président du Comité des banques FBF de Bretagne, et M. Gilbert SAUNIER, Vice-Président de la MCE, signent un partenariat pratique et s'engagent ensemble afin de renforcer la mise en relation des banques et des associations de consommateurs, l'information réciproque sur leurs expertises et la définition d'actions communes pour la sensibilisation du public.

Ce partenariat est l'occasion pour les banquiers locaux et les représentants des consommateurs de mieux se connaître et de croiser leurs actions pédagogiques et les possibilités d'intervention afin de prévenir l'aggravation des difficultés de leurs usagers.

Apporter des explications simples et pédagogiques sur la banque au quotidien.

Grâce à ce partenariat, les représentants des associations adhérentes disposeront d'une source fiable pour mettre à jour leurs connaissances sur les services et relations bancaires. Ils bénéficient ainsi d'informations et de compétences techniques actualisées pour conseiller efficacement les consommateurs qui les sollicitent.

Un partenariat pratique à l'échelle de la région

Les actions qui seront mises en œuvre visent à :

- faciliter et organiser les contacts entre la MCE et les professionnels des banques de Bretagne ;

- mettre à disposition des associations les outils d'information élaborés par la Fédération Bancaire Française avec son programme d'éducation financière « Les Clés de la banque® » (guides pratiques, affiches...);
- participer à la sensibilisation des représentants des associations de consommateurs adhérentes afin de mettre à jour leurs connaissances sur les sujets bancaires (droit au compte, convention AERAS, fonctionnement du compte, des moyens de paiement ...) à Brest, Lorient et Rennes

Des actions similaires partout en France

Des partenariats et des actions de sensibilisation et rapprochement des réseaux sont menées dans toute la France par les Comités territoriaux FBF. Près de 30 partenariats avec des associations de consommateurs, des structures d'action sociale (CCAS, départements, Écoles de la 2^e Chance, services sociaux d'entreprise...) sont mis en œuvre.

Chaque année, plus de 500 000 guides bancaires sont diffusés sur des thèmes comme la gestion du budget, la sécurité des moyens de paiement ou la maîtrise de l'endettement.

Le Comité des banques FBF de Bretagne

Le Comité des banques FBF de Bretagne relaie les positions et les actions de la FBF sur le terrain comme les 105 Comités des banques FBF présents en France . Il représente 16 entreprises bancaires, 16 800 salariés, un réseau de plus de 1 550 agences bancaires et 85,6 milliards d'euros de crédits à l'économie.

La Fédération Bancaire Française

La Fédération Bancaire Française (FBF) est l'association professionnelle qui représente les banques en France (390 banques adhérentes).

*Dans le cadre de ses missions d'information du public, elle développe depuis plus de 12 ans un programme d'éducation budgétaire et financière sous la marque « **Les clés de la banque** » reposant sur un portail internet (lesclesdelabanque.com) et une collection de 60 mini-guides.*

Contacts

Les clés de la banque – tél : 01 48 00 50 08 – e-mail : presse@lesclesdelabanque.com

Martial Wesly, Délégué du Comité des banques FBF de Bretagne

tél : 02 90 08 62 93– e-mail : martial.wesly@gmail.com

www.fbf.fr – www.lesclesdelabanque.com

✓ Suivre @FBFFrance